



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DES FINANCES  
ET DU BUDGET

*Direction centrale des Marchés publics*

N°

MFB/DCMP/DFCE/09

Dakar, le

**06 MAI 2019**

***Le Directeur***

**OBJET :** avis sur une demande de passer un marché par entente directe.

**REFERENCE :** votre lettre n°088/RECTORAT du 15 avril 2019.

**Monsieur le Recteur,**

Par lettre citée en référence et enregistrée le même jour sous le numéro **02257**, vous sollicitez l'autorisation de la DCMP pour passer, par entente directe, le marché relatif à **l'acquisition de matériel de simulation (simulateur parturiente haute-fidélité, mannequin de simulation nouveau-né, pélvitrainer, simulateur d'accouchement interactif etc) avec le fournisseur Laerdal .**

Pour rappel, conformément à la convention de financement conclue entre l'Etat du Sénégal et la Banque mondiale le 10 juillet 2014, le présent marché est régi par les directives dudit bailleur. Egalement, au regard des informations transmises, ledit projet sera soumis à un contrôle a posteriori de la banque.

A l'appui de votre requête, vous informez que le marché a été lancé à trois reprises et à chaque fois, l'offre qualifiée la moins disante dépasse de loin le budget estimatif. En outre, vous indiquez que les fournitures proposées par les soumissionnaires proviennent du même fabricant extérieur qui est disposé à conclure ledit marché par entente directe avec l'UCAD à un montant qui ne dépasse pas le budget. Ainsi, vous joignez au dossier:

- la facture proforma du prestataire arrêté à un montant TTC de trois cent-trente-deux mille sept cent-quatre-vingt-dix sept virgule vingt (332 797,20) €;
- le Plan de Passation des Marchés (PPM) validé par le bailleur, prévoyant la contractualisation du marché par entente directe.

En retour, sur la base des informations fournies et conformément aux dispositions de l'article 3 alinéa 1 du Code des Marchés publics, la Direction centrale des Marchés publics prend acte de la passation dudit marché par entente directe.

Veillez agréer, **Monsieur le Recteur**, l'expression de ma considération distinguée.

**A**  
**Monsieur le Recteur de l'Université**  
**Cheikh Anta Diop (UCAD)**  
**DAKAR**



Direction centrale des Marchés publics – Immeuble Mohamed MBACKE TAIF 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étages

Avenue Léopold Sédar SENGHOR & Félix FAURE – Dakar

Tel : (221) 33 821 04 12 – Courriels : [dcmp@mfinances.sn](mailto:dcmp@mfinances.sn) / [www.marchespublics.sn](http://www.marchespublics.sn)